

Si BlaBlaCar interdit la liberté de choisir ses co-voiturés, c'est l'arrêt de mort de cette entreprise

écrit par Christine Tasin | 13 septembre 2015



Sos Racisme prétend imposer partout SA vision du monde. Vision du monde qui, comme chacun sait, restreint considérablement la liberté d'expression et la liberté de chacun. Le "vivre ensemble" qui n'est trop souvent que le "supporter l'inacceptable et se faire avoir".

Sos Racisme prétend donc mettre son nez dans ce qui ne le regarde pas, une fois de plus, et imposer, de gré ou de force, à BlaBlacar d'inscrire dans son règlement intérieur l'interdiction des discriminations, autrement dit le libre choix de ses compagnons de route par celui qui met à disposition quelques places dans sa voiture en échange du partage des frais.

<http://www.sosracisme-rhonealpes.com/index.php/rhone2/146-blablacar-doit-introduire-une-clause-de-non-discrimination>

Alors, interdiction de refuser l'alcoolique à 2 g susceptible de créer un accident ?

Alors, interdiction de refuser le camé en manque ? Le défoncé hors d'état de se contrôler ?

Alors, interdiction de refuser celui qui pue et va lever le coeur de ses compagnons de voyage ?

Alors, interdiction de refuser celui qui est violent, arrogant, insultant ?

Alors, interdiction de refuser le raciste qui vous prend la tête avec des propos xénophobes, homophobes, sexistes... j'en passe et des meilleures ?

J'en appelle à nos lecteurs pour tirer la sonnette d'alarme et insister auprès de Blablacar afin qu'ils n'obéissent pas aux injonctions de l'officine liberticide et qu'ils garantissent la liberté de chacun. Sauf à voir leur entreprise finir en eau de boudin... Si on n'est plus sûr de rien, si on doit partager des centaines de km avec des gens qui vous insupportent, on finira par ne plus proposer la moindre place dans sa voiture. Et ce sera légitime.

<https://www.blablacar.fr/contact>

contact@blablacar.com

Christine Tasin